

ITMLAI
CSEC ordinaire du 29 et 30 septembre 2022

Déclaration des membres du CSE central sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi

Les élus du CSEC ont pris connaissance du travail de leur expert et constatent que les indicateurs sociaux montrent une partie des travaux accomplis ces dernières années tout en mettant en avant, sur la dernière période, les sujets de turn-over et de conditions de travail

En effet, des travaux ont été menés dans le cadre des objectifs du plan RH 2020-2022 ;

- ITMLAI est parvenu à recruter et à étoffer son effectif pour répondre à la croissance de l'activité
- Elle a d'ailleurs réussi à structurer ses effectifs CDI cadres ainsi que sur les autres catégories pour mener à bien les projets de l'entreprise
- Nous notons la volonté de titulariser les effectifs de certaines bases qui sont dans une situation stable, et les résultats obtenus sur certaines d'entre elles
- Le CSEC est également conscient que les efforts de formation sont conséquents et pas seulement pour des formations dites obligatoires, puisque les 3 axes définis dans la stratégie de formation sont de plus en plus importants
- Enfin, les élus du CSEC sont conscients que l'entreprise a pris en compte au travers des différentes revalorisations les problématiques de pouvoir d'achat liés à l'inflation sur l'année 2022 et s'attendent à ce que cela continue à l'avenir

En revanche, les élus déplorent que certaines alertes évoquées l'année passée ressortent plus criantes cette année et que si des efforts ont été réalisés, de nouveaux enjeux sociaux viennent se rajouter :

- Si des actions ont été engagées pour limiter le recours à l'intérim, il demeure toujours trop élevé, et la baisse souhaitée pour les années à venir semble encore difficile à enrayer.
 - D'ailleurs, les objectifs de taux de précarité en fonction des typologies des établissements ne sont encore que très rarement respectés
 - Certains établissements peinent à recruter et sont forcés de faire appel à des intérimaires
- ITMLAI parvient cependant à recruter des salariés, mais l'entreprise est soumise à une rotation forte de ses ressources et éprouve des difficultés à fidéliser ses salariés
 - Toutes les catégories de salariés sont concernées – chauffeurs comme cadres ont de très forts taux de turn-over notamment parce que les départs sont aussi importants que les entrées
 - L'entreprise peine de plus en plus à fidéliser les salariés au-delà de la 1^{ère} année d'ancienneté ainsi que certains cadres
 - L'entreprise peine aussi à fidéliser les plus jeunes salariés, typologie davantage recrutée ces dernières années
 - --> Nous pensons qu'une telle rotation des effectifs ne peut être que défavorable pour le bon fonctionnement de l'entreprise et nous nous demandons comment vous comptez répondre aux questions actuelles d'attractivité et de fidélisation des salariés
- Nous avons pu observer que les indicateurs de conditions de travail se sont subitement dégradés
 - Autant sur l'absentéisme que sur l'accidentologie – d'ailleurs le taux de fréquence des intérimaires nous interroge à plusieurs niveaux : intégration, externalisation de l'accidentologie, pénibilité de la préparation...
 - Le niveau significatif d'heures supplémentaires réalisées chaque année par les effectifs des établissements a sûrement des effets négatifs sur la santé des salariés et les indicateurs associés...
 - ...Tout comme la hausse constante de la performance terrain et des productivités sur les établissements logistiques

-
- Concernant les revalorisations salariales, nous avons pu constater que la principale possibilité pour nous réside dans les évolutions de carrière au-delà de notre catégorie initiale à ce titre nous sommes conscients et apprécions que les efforts de formations déployés par l'entreprise soient importants mais nous pensons qu'ils pourraient bénéficier à un plus grand nombre
- Surtout que la politique sociale est aujourd'hui encadrée par des enjeux financiers et la volonté du groupe de réaliser toujours plus d'économies, pour atteindre un coût colis inférieur à 1€, ce qui laisse présager une menace généralisée sur l'emploi.

Dans ce contexte, les élus du CSE Central **ne peuvent pas rendre un avis favorable** sur la politique sociale menée par la direction d'ITM LAI.

Vote de la déclaration :

- Favorables à la déclaration : **16**
- Défavorables à la déclaration : **0**
- Abstentions sur la déclaration : **0**